Plate-forme Séjours Temporaires en EHPAD dans le sud des Hauts-de-Seine

Bât. Le Carnot - Hall 9
20/22 Avenue Edouard Herriot
92350 Le Plessis Robinson
Tel : 0820 20 00 65 ou 01 46 30 18 14 Fax : 01 46 30 46 71
info@reseau-osmose.fr www.reseau-omose.fr

Auteurs : Nicole Corre – Cécilia Foreau – Stéphane Lévêque

Principe

- Réseau Osmose comme plate-forme :
  - de recueil de places de séjours temporaires disponibles dans les EHPAD du sud des Hauts-de-Seine
  - de transmission et de suivi de dossiers de demandes d'admission en séjours temporaires

Objectifs

- Améliorer l'orientation en séjours temporaires
- Faciliter les recherches de places et réduire les délais de réponses
- Favoriser un accueil de proximité
- Aider les EHPAD à remplir leurs objectifs d'accueil temporaire contractualisé

Demande de séjour temporaire * en EHPAD

à l'attention du médecin coordinateur

Etat Civil

Dossier d'admission commun

Informations médico-sociales

Méthodologie

- **Création d'un Dossier Commun de demande d'admission en séjours temporaires : 1 seul dossier à remplir pour le demandeur et/ou le médecin traitant du patient**
- Association des EHPAD (directeurs, médecins et infirmiers coordinateurs) à l'élaboration du projet, du dossier commun de demande d'admission et des documents contractuels
- Association des services APA du Conseil Général des Hauts-de-Seine à l'élaboration du projet, à sa diffusion et à son suivi
- Engagement de partenariat contractualisé entre les EHPAD et Osmose :
  - Les EHPAD partenaires transmettent leurs disponibilités en séjours temporaires, utilisent le dossier d'admission commun, étudient toutes les demandes d'admissions adressées via le dispositif et y répondent, participent à l'évaluation du projet
  - Osmose établit et met à jour la liste des places de séjours temporaires disponibles, transmet le Dossier Commun d'admission aux demandeurs, réceptionne les demandes d'admission et les pré-instruit, adresse les demandes d'admission aux EHPAD ayant des places disponibles et répondant aux besoins de la personne, évalue le dispositif.

Bénéfices complémentaires du projet

- Osmose comme acteur de coordination (entre l'offre et la demande, entre partenaires,…)
- Renforcement des liens entre le Conseil Général, les EHPAD et Osmose
- Création d'un socle commun de références grâce à la co-construction du projet
- Informations des partenaires sur les autres missions du réseau (cancérologie et soins palliatifs)

Bilan au 1er semestre 2011

Nombre d'EHPAD partenaires	**22** (66 % des EHPAD du territoire)
Nombre de patients demandeurs d'un séjour temporaire du 01/01 au 30/06/2011	**52**
Nombre de demandes abouties (admission en EHPAD pour séjours temporaires)	**17** (33 % des demandes)
Nombre de dossiers refusés	**0**
Nombre de dossiers sans suite (transmission des informations sur le dispositif au patient ou à son entourage, sans suite donnée ni dossier de demande d'admission constitué)	**35**